



Politique ESG de Bectrol Inc.

Version 1.0

Date d'adoption : 14/07/25

Approbation : Comité de direction de Bectrol Inc.

Date :

14 juillet 2025

Introduction

Chez Bectrol Inc., nous croyons qu'une croissance durable repose sur une gestion responsable des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Notre Politique ESG vise à encadrer nos actions, nos décisions stratégiques et nos relations d'affaires afin de contribuer positivement à la société, à l'économie et à la planète.

Bectrol Inc. s'aligne sur les meilleures pratiques internationales, notamment :

- Les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies;
- Le Pacte Mondial des Nations Unies (UN Global Compact);
- Les normes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT);
- Les standards GRI (Global Reporting Initiative);
- Les lignes directrices TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures);
- Les principes de la Science Based Targets initiative (SBTi);
- Les lignes directrices de l'OCDE pour des entreprises responsables.

Piliers ESG et Engagements

1. Environnement (E)

1.1 Engagement climatique et réduction des émissions

Bectrol Inc. s'engage à :

- Définir d'ici 2026 des cibles de réduction des émissions alignées sur la trajectoire de 1,5°C, validées par la Science Based Targets Initiative (SBTi).
- Réduire de 42% ses émissions absolues de GES (scopes 1 et 2) d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2023.
- Engager ses fournisseurs stratégiques (scope 3) dans un programme formel de réduction d'ici 2027.

1.2 Gestion responsable des ressources

- Réduction de 20% de la consommation énergétique des opérations internes d'ici 2028.
- Mise en œuvre progressive de systèmes de gestion environnementale (ex : ISO 14001).
- Gestion responsable des matières résiduelles (minimisation des déchets, maximisation du recyclage et de la valorisation énergétique lorsque possible).

1.3 Préservation de la biodiversité et de l'utilisation du sol

- Prioriser l'intégration de solutions d'ingénierie et de conception limitant les empiètements sur les milieux naturels dans le développement de ses infrastructures.
- Sélection de fournisseurs qui démontrent des pratiques responsables en matière d'approvisionnement en matières premières.

2. Social (S)

2.1 Droits humains, travail des enfants et travail forcé

Bectrol Inc. adhère aux normes fondamentales de l'OIT et s'engage à :

- Interdire toute forme de travail des enfants (âge minimum 15 ans ou conformément aux lois locales).
- Exclure toute forme de travail forcé, de servitude pour dettes ou de trafic

humain.

- Intégrer des clauses contractuelles anti-travail forcé et anti-traffic pour 100% des nouveaux fournisseurs stratégiques d'ici 2026.
- Compléter une cartographie des risques en matière de droits humains d'ici 2026.

2.2 Santé, sécurité et bien-être des employés

- Maintenir un taux d'incidents avec arrêt de travail inférieur à 1,0.
- Revoir annuellement le programme SST et assurer une formation continue à 100% des employés concernés.
- Favoriser le bien-être global des employés à travers des initiatives de santé mentale et de qualité de vie au travail.

2.3 Diversité, équité et inclusion (DEI)

- Atteindre une représentation féminine de 35% dans les postes de gestion d'ici 2028.
- Appliquer une politique de tolérance zéro en matière de harcèlement, discrimination et intimidation.
- Offrir un environnement de travail inclusif et respectueux de la diversité.

2.4 Engagement communautaire

- Soutenir les initiatives de développement communautaire.
- Favoriser l'achat local et l'intégration de PME dans la chaîne d'approvisionnement.

3. Gouvernance (G)

3.1 Éthique des affaires et conformité

- Maintenir un Code d'Éthique et de Conduite des Affaires applicable à tous.
- Offrir une formation obligatoire en éthique et conformité à 100% des gestionnaires.
- Maintenir un mécanisme confidentiel et indépendant de signalement.
- Interdire toute forme de corruption, d'extorsion, de collusion et de favoritisme.

3.2 Cybersécurité et protection des données

Norme de référence visée : SOC 2 (System and Organization Controls 2)

- Implémenter d'ici 2026 un système de gestion de la sécurité de l'information

aligné sur SOC 2.

- Réaliser des tests de vulnérabilité et des audits de cybersécurité annuellement.
- Former annuellement 100% des employés aux bonnes pratiques de cybersécurité.

3.3 Gouvernance et reddition de comptes

- Superviser la performance ESG via le comité de direction.
- Préparer un premier rapport ESG public d'ici 2026.
- Intégrer graduellement les standards de reporting du ISSB.

Mise en œuvre et Suivi

- Un comité ESG interne est responsable de la mise en œuvre, du suivi et de la révision de la présente politique.
- La politique ESG de Bectrol Inc. est révisée annuellement.
- Tous les employés et partenaires ont l'obligation d'en respecter les principes.

| | |
|------------------------------|---|
| Nom du Représentant | Vincent Benoit |
| Titre du Représentant | Directeur Général |
| Date | 14/07/25 |
| Signature |  |

Politique ESG de Bectrol Inc. V1.0

Final Audit Report

2025-07-14

| | |
|-----------------|--|
| Created: | 2025-07-14 |
| By: | Maxime Gagnon (maxime.gagnon@bectrol.com) |
| Status: | Signed |
| Transaction ID: | CBJCHBCAABAQ3uGAwUvx2r5cc2wrYeWJKG1RptoUfY |

"Politique ESG de Bectrol Inc. V1.0" History

-  Document created by Maxime Gagnon (maxime.gagnon@bectrol.com)
2025-07-14 - 5:07:23 PM GMT
-  Document emailed to Vincent Benoit (vincent.benoit@bectrol.com) for signature
2025-07-14 - 5:07:27 PM GMT
-  Email viewed by Vincent Benoit (vincent.benoit@bectrol.com)
2025-07-14 - 6:58:54 PM GMT
-  Document e-signed by Vincent Benoit (vincent.benoit@bectrol.com)
Signature Date: 2025-07-14 - 7:02:44 PM GMT - Time Source: server
-  Agreement completed.
2025-07-14 - 7:02:44 PM GMT